

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①① N° de publication : **2 881 848**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **05 01544**

⑤① Int Cl⁸ : G 04 B 45/00 (2006.01), G 04 B 19/04

①②

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②② Date de dépôt : 09.02.05.

③① Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 11.08.06 Bulletin 06/32.

⑤⑥ Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la
procédure de rapport de recherche.

⑥① Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : *NERON ALAIN* — FR.

⑦② Inventeur(s) : *NERON ALAIN*.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) :

⑤④ DISPOSITIF D'ANIMATION POUR MONTRES.

⑤⑦ L'invention concerne un dispositif adaptable aux mon-
tres et réveils et permettant la rotation d'un disque créant
une succession d'images et de couleurs différentes.

Il est constitué d'un disque circulaire dont la rotation est
activée par le mécanisme des secondes de la montre. Ce
disque comporte des lignes de couleurs opaques ou des
quartiers de couleurs translucides différentes. Le cadran de
la montre possède de son côté des lignes de couleurs ou
des quartiers de couleurs différentes. La rotation du disque
permet de faire apparaître une succession d'images en
mouvement ou de couleurs différentes créées par la super-
position des couleurs du cadran et de celles du disque.

FR 2 881 848 - A3



L'invention concerne un dispositif adaptable aux montres et réveils et permettant la rotation d'un disque
5 comportant des lignes parallèles en couleur ou des quartiers colorés translucides créant une succession d'images ou de couleurs différentes.

Selon la présente invention, le dispositif est constitué d'un disque circulaire destiné à remplacer
10 l'aiguille traditionnelle des secondes. La rotation de ce disque est donc actionnée par le mécanisme des secondes de la montre.

Sur ce disque transparent, par impression, sont disposés des lignes parallèles
15 Le cadran de la montre comporte lui aussi des lignes parallèles de la même couleur que le disque ou de couleur différente.

La rotation du disque permet de faire apparaître une succession d'images différentes créées par la
20 superposition des lignes du cadran et de celles du disque.

Selon un autre mode de réalisation, par impression, sont disposés des quartiers de différentes couleurs sur le disque des secondes.

Le cadran de la montre comporte lui aussi des
25 quartiers de différentes couleurs.

La rotation du disque permet de faire apparaître une succession de couleurs différentes créées par la superposition des couleurs du cadran et de celles du disque.

30 La présente invention sera mieux comprise à l'examen des dessins ci-joints.

Sur la figure 1, est représenté le cadran 1 d'une montre comportant des lignes parallèles Le disque 2
comporte lui aussi des lignes parallèles. La rotation du
35 disque 2 assurée par le mécanisme des secondes, provoque le croisement des lignes du cadran 1 avec les lignes du disque 2, ce croisement créant un mouvement permanent.

Sur la figure 2, est représenté le cadran 1 d'une montre, avec différents quartiers de couleur différentes.
40 Le disque 2 comporte lui aussi des quartiers de couleurs

translucides différentes. A titre d'exemple, le quartier 3 du cadran 1 est de couleur bleu, et le quartier 4 du disque 5 2 est de couleur jaune. La rotation du disque 2 assurée par le mécanisme des secondes, provoque la superposition de la couleur bleu du cadran 1 avec la couleur jaune du disque 2, cette superposition créant une nouvelle couleur verte. Le défilement des différentes couleurs du disque 2 permet la 10 création d'une multitude de couleurs qui se renouvellent à chacune des rotations du disque.

REVENDICATIONS

- 5 1- Dispositif adaptable aux montres et réveils et
permettant la création d'une succession d'images,
caractérisé par le fait qu'un disque dont la rotation est
activée par le mécanisme de la montre, comporte des lignes
parallèles, et dont la rotation permet la superposition des
10 lignes du disque avec les lignes du cadran et provoque la
création de nouvelles images renouvelées avec chacune des
rotations du disque.
- 2- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que le disque est actionné par le mécanisme de la
15 montre.
- 3- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que le disque comporte des lignes parallèles.
- 4- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que le cadran comporte des lignes parallèles
- 20 5- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que le disque comporte des quartiers de couleur
réalisé avec une encre translucide.
- 6- Dispositif selon la revendication 1 caractérisé par le
fait que le cadran comporte des quartiers de couleur.

1/1

Fig. 1

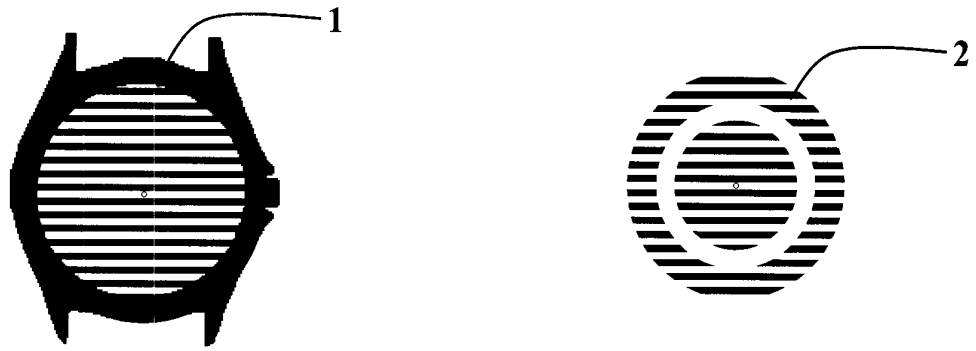


Fig. 2

